

LES TEINTES & VERNIS AUX NORMES JOUETS



Avant-propos

Ces produits sont anti-pollution, ininflammables et non toxiques. Ils sont conformes à la norme européenne EN 71-3 du jouet et sont préconisés pour le traitement de tous objets à destination des enfants (jouets, etc.).

Observation

Pour tous ces produits (teintes et vernis), un dépôt se forme inévitablement au fond des pots, même après un stockage de seulement quelques heures. Ce dépôt est normal (ce sont les pigments ou les épaississants qui "tombent"). Il vous suffit alors de bien re-mélanger les produits en les remuant à l'aide d'une spatule quelconque (mais propre). Évitez par-contre de trop secouer les pots.

Conservation

La durée de stockage de ces produits annoncée par le fabricant est d'environ un an mais s'ils sont stockés dans de bonnes conditions (à

l'abri de l'humidité et de la lumière, et dans un lieu à la température comprise entre 10 et 25°C) cette durée pourra être prolongée.

- Ces produits sont sensibles au gel.
- Fermez le récipient d'origine immédiatement après son utilisation.
- Ne reversez pas de produit dilué dans le récipient d'origine.
- Si la quantité de produit que vous avez préparée (produit dilué avec de l'eau) n'est pas utilisée durant une longue période, conservez-la dans un récipient étanche à l'air.

Ces produits ne contiennent pas de conservateurs ; il est alors possible que l'eau sale, des copeaux de bois, de la poussière, etc. ou les effets de la température ou d'une exposition prolongée à la lumière provoquent des traces de moisissures après une certaine période de temps. Bien que l'odeur puisse être alors altérée, il peut encore être utilisé après avoir ôté ces formations.

LES TEINTES

Elles s'appliquent sur tous les bois. Leur intensité finale dépendra de la nature, de la couleur et de la densité du bois. Les matières non poreuses ou trop peu poreuses (plastiques, MDF, métaux, etc.) ne conviennent pas pour une application des teintés. Les surfaces à recouvrir doivent être sèches, sans poussière et sans graisse.

Un pouvoir couvrant exceptionnel : donc diluer les teintés (à l'eau)

Nos teintés sont d'un pouvoir couvrant exceptionnel et il faut les diluer (à l'eau) à 50% environ au minimum pour les teintés clairs (jaune, orange, rose) et à 100% environ minimum pour les teintés plus sombres (noir, vert, bleu, violet, rouge).

- Dilution à 50 % = un volume de teinte pour un demi-volume d'eau (ou deux volumes de teinte pour un volume d'eau).
- Dilution à 100% = un volume de teinte pour un volume d'eau.

Un bidon de 250 ml procure ainsi au final de 375 ml à 500 ml de produit prêt à l'emploi ! Ces proportions de dilution sont celles que vous pouvez atteindre sans altérer la densité des teintés. Vous pouvez bien sûr les diluer encore au delà de ces proportions si vous souhaitez les éclaircir.

Dans tous les cas le pouvoir couvrant dépendra aussi de la nature, de la couleur et de la densité des bois recouverts. Il est donc fortement recommandé de faire auparavant des tests de dilution avec de petites quantités de produit, puis de faire des essais de finition en appliquant vos mélanges sur un échantillon de votre bois. Vous vérifierez ainsi que la proportion teinte/eau de dilution choisie vous convient avant de préparer de plus grandes quantités de produit.

Composer d'autres teintés

Les teintés sont hydrosolubles et miscibles entre elles pour composer d'autres coloris de votre choix. Il ne faut pas contre pas mélanger les teintés et le vernis (le vernis sera appliqué en couche de recouvrement et de protection, après séchage complet de la teinte), ni mélanger ses teintés avec d'autres produits extérieurs.

Données techniques

Application

- Dilution : eau.
- Application : au pinceau, au trempé ou au pistolet.
- Température d'application : 15°C minimum.
- Humidité relative de l'air durant l'application et le séchage : maximum 85%.
- Nettoyage du matériel : eau (éventuellement savonneuse).

Séchage à l'air

(à une température ambiante de 20°C et environ 60% d'humidité relative).

- Température de séchage : 15°C minimum.
- Sec au toucher : 30 à 60 minutes.
- Séchage complet : 2 à 4 heures (le temps de séchage peut éventuellement être réduit grâce à un séchage forcé à une température jusqu'à 40°C).



LE VERNIS DE RECOUVREMENT

Applicable sur tous objets en bois ayant au préalable reçus une teinte ou non. Les surfaces à recouvrir doivent être sèches, sans poussière et sans graisse. Selon le degré de finition et de protection recherché vous pouvez décider d'appliquer soit :

- une seule couche,
- deux couches,
- deux couches avec égrenage intermédiaire pour une finition optimale.

Données techniques

Application

- Dilution : eau.
- Application : au pinceau, au trempé ou au pistolet.
- Température d'application : 15°C minimum.
- Humidité relative de l'air durant l'application et le séchage : maximum 85%.
- Teinte : incolore
- Aspect : mat ou brillant (au choix).
- Pouvoir couvrant : 100 à 120 gr/m² selon le support.
- Nettoyage du matériel : eau (éventuellement savonneuse).

Séchage à l'air

(à une température ambiante de 18°C et env. 60% d'humidité relative).

- Sec au toucher : env. 2 heures.
- Séchage complet : env. 24 heures (le temps de séchage peut éventuellement être réduit grâce à un séchage forcé à une température jusqu'à 40°C).